



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5571>

Que faire après mon rendez vous de carrière ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - PPCR -



Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2018

SNES Dijon

Les différentes étapes de mon « Rendez-vous de carrière » ont eu lieu. Ce mois de Juin, je dois recevoir mon « Compte-rendu d'évaluation ». Il est temps de faire un bilan d'étape.

Le SNES-FSU est déterminé à conseiller, aider et soutenir les collègues à chaque étape de leur « Rendez-vous de carrière ».

Dans ce cadre, afin de mieux connaître la réalité du déroulement des « Rendez-vous de carrière » et intervenir en conséquence, est lancée une enquête sur les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés.

Pour ce faire, nous vous invitons à télécharger et à remplir cette enquête. Nous nous engageons à conserver l'anonymat absolu des collègues ayant répondu à l'enquête et nous ne communiquerons que sur les résultats globaux obtenus pour obtenir des améliorations qui bénéficient au plus grand nombre.

[>](IMG/pdf/enquete_bilan_de_rv_de_carriere.pdf "PDF - 507.2 ko")



Enquête nationale - Bilan de mon rendez vous de carrière

Au moment de l'appréciation finale (début d'année scolaire 2018/2019), les collègues pourront porter un recours. Le SNES a obtenu que, pendant les 30 jours de recours, les collègues puissent revoir leurs évaluateurs pour une modification de leurs évaluations.

Le SNES vous accompagnera et vous informera pour mener ces démarches. S'agissant d'un entretien qui n'est plus un entretien d'évaluation, vous pourrez être accompagné par un représentant du SNES FSU.

L'accompagnement syndical du SNES FSU :

Nous vérifierons avec vous le bon déroulement de votre rendez vous de carrière, nous vous aiderons à formuler les observations si nécessaire.

Nous vous conseillerons sur un éventuel recours lors de l'année qui suit le rendez vous de carrière en proposant un accompagnement lors des rencontres avec les évaluateurs.

Nous défendrons votre dossier en CAPA de contestation.

Nous serons attentifs à l'équité de traitement en exerçant notre mandat syndical pour vous défendre lors de la CAPA d'avancement accéléré.

Renforcer le SNES FSU comme syndicat majoritaire dans les instances représentatives des personnels est une nécessité. [Syndiquez-vous !](#)